

Participation citoyenne aux travaux du CNA

Atelier exploratoire du 19 janvier 2021 sur la sobriété
des emballages alimentaires

- Synthèse -



Sommaire

- 1 Contexte et objectifs de l'atelier p.3
- 2 Déroulé et participation p.9
- 3 Choix des sous-thèmes de travail p.12
- 4 Travaux en sous-groupes p.15
- 5 Synthèse des propositions p.19
- 6 Droit de suite p.21

1

Contexte et objectifs de l'atelier



1. Contexte

L'ouverture à la participation citoyenne du CNA

Le **Conseil national de l'alimentation (CNA)** est une instance consultative rattachée aux ministères chargés de l'environnement, de la santé, de la consommation et de l'agriculture. Cette instance est actuellement présidée par M. Guillaume Garot et regroupe les représentants des **acteurs de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette**.

Le CNA produit des documents nommés « **avis** » qui formulent des recommandations destinées aux décideurs publics et aux acteurs de la filière alimentaire.

Depuis 2 ans, **le CNA s'ouvre à la participation** et cherche à **intégrer la parole citoyenne dans ses travaux**. L'objectif est d'animer un espace de concertation alimenté de débats citoyens pour mieux mesurer et prendre en compte les points de vue de l'ensemble des acteurs et de la société sur les politiques publiques de l'alimentation.

L'année **2019** a été consacrée aux réflexions sur la manière d'intégrer directement la parole citoyenne dans les travaux du CNA. Cette réflexion s'est faite avec l'aide de la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** et a abouti à un [document](#) faisant état de ces réflexions et des différents scénarios proposés pour développer la participation citoyenne au CNA.

Le CNA a fait le choix d'expérimenter cette méthodologie sur le sujet des **emballages alimentaires**.



Depuis sa création, le CNA privilégie un travail de concertation entre **membres du CNA**.



Mais depuis **2019**, il réfléchit à la manière **d'intégrer directement la parole citoyenne** dans les travaux du CNA.



Le CNA fait une première expérimentation sur le sujet des emballages alimentaires.

1. Contexte

L'expérimentation sur les emballages alimentaires



Création d'un **Groupe de concertation** du CNA sur la réduction des emballages alimentaires/la sobriété des emballages alimentaires



Le CNA est saisi par les Ministères chargés de l'écologie, de la santé, de l'économie et de l'agriculture pour travailler sur le sujet des emballages alimentaires



1ère expérimentation de l'ouverture à la participation citoyenne du CNA sur ce sujet des emballages alimentaires



Les 3 ateliers exploratoires
« Emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ? »



Le panel citoyen
« Développer le vrac pour réduire les emballages alimentaires : comment ? À quelles conditions ? ».

2. Principe et objectifs de l'atelier exploratoire



Principe

Il s'agit d'un **évènement participatif et collaboratif ouvert au public**, au cours duquel les participants ont été invités à **échanger librement sur la thématique des emballages alimentaires**, puis à travailler en **sous ateliers** sur les dimensions qu'ils ont choisi de traiter.

Cet atelier exploratoire a été construit avec la **Métropole de Grenoble** dans le cadre de son dispositif participatif relatif à la question de la sobriété en général. La Métropole de Grenoble a invité les citoyens intéressés par la démarche sobriété à s'inscrire à l'atelier exploratoire organisé par le CNA sur les emballages alimentaires. Il s'agit d'une **collaboration entre le CNA et la Métropole de Grenoble**, née d'un intérêt convergent, à la fois sur la problématique et pour les questions de participation.



Objectifs

La question générale posée était : « **Les emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ?** ».

Cet atelier exploratoire visait à faire émerger les différents points de vue et solutions proposées par les participants sur le sujet de la sobriété des emballages alimentaires en général et des sous-thèmes qu'ils ont souhaité aborder.

3. La démarche citoyenne sur la sobriété des emballages alimentaires de Grenoble Alpes Métropole

Pourquoi cette démarche citoyenne ?

- Alimenter l'avis du groupe de concertation du CNA
 - Alimenter la réflexion du panel sobriété sur la thématique des emballages
- Contribuer à la construction d'une stratégie de réduction des emballages de la Métropole



3. La démarche citoyenne sur la sobriété des emballages alimentaires de Grenoble Alpes Métropole

Les temps pour construire les propositions

**À quelles conditions pouvons-nous limiter/réduire l'usage des emballages ?
Comment la Métropole peut nous aider ?**

Rendu : 3 propositions citoyennes pour limiter l'utilisation d'emballages

Atelier 1 : Emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ?

Mardi 19 janvier 2021

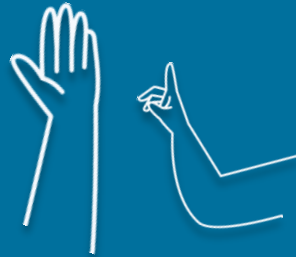
Atelier 2 : Diminuer les emballages, pourquoi, comment?

Etat des lieux : part des emballages dans nos poubelles
Actions soutenues par la Métropole (consigne, vrac, etc.)
Travail en sous-groupes pour détailler les solutions
mercredi 3 février de 18 à 20h



2

Déroulé et participation



Déroulé

Déroulé de l'atelier

Temps 1

Se présenter / poser le cadre / se préparer à la phase de débat

- Séance plénière de 30 minutes
- Présentation du CNA et du contexte de l'expérimentation
- Présentation des objectifs et du fonctionnement de l'atelier
- Présentation de quelques repères sur les emballages alimentaires

Temps 2

Choix des thèmes et travail en sous-groupes

- Séance plénière de 15 minutes portant sur le choix des thèmes : propositions des citoyens, délibération et choix de trois thèmes (sondage)
- Travail en sous-groupes pendant 45 minutes

Temps 3

Restitution des travaux

Séance plénière de 30 minutes : chaque sous-groupe partage les trois propositions prioritaires qu'il a identifiées sur le thème traité.

Temps 1



Choix des trois thèmes de travail

Temps 2



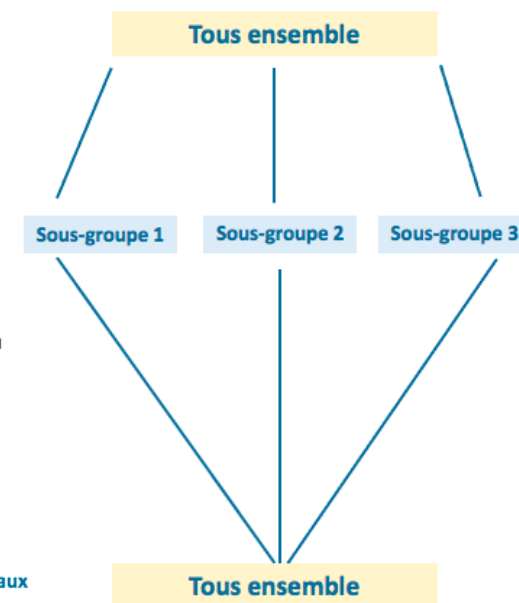
Travail en sous-groupes

- 1 sous-groupe = 1 thème de travail
- Lister toutes les propositions du sous-groupe
- Choisir collectivement les 3 prioritaires

Temps 3



Restitution et croisement des travaux



Participation

Cet atelier exploratoire s'est déroulé en
visioconférence



le mardi 19 janvier de 18h à 20h00



et a réuni **38 participants aux profils variés.**

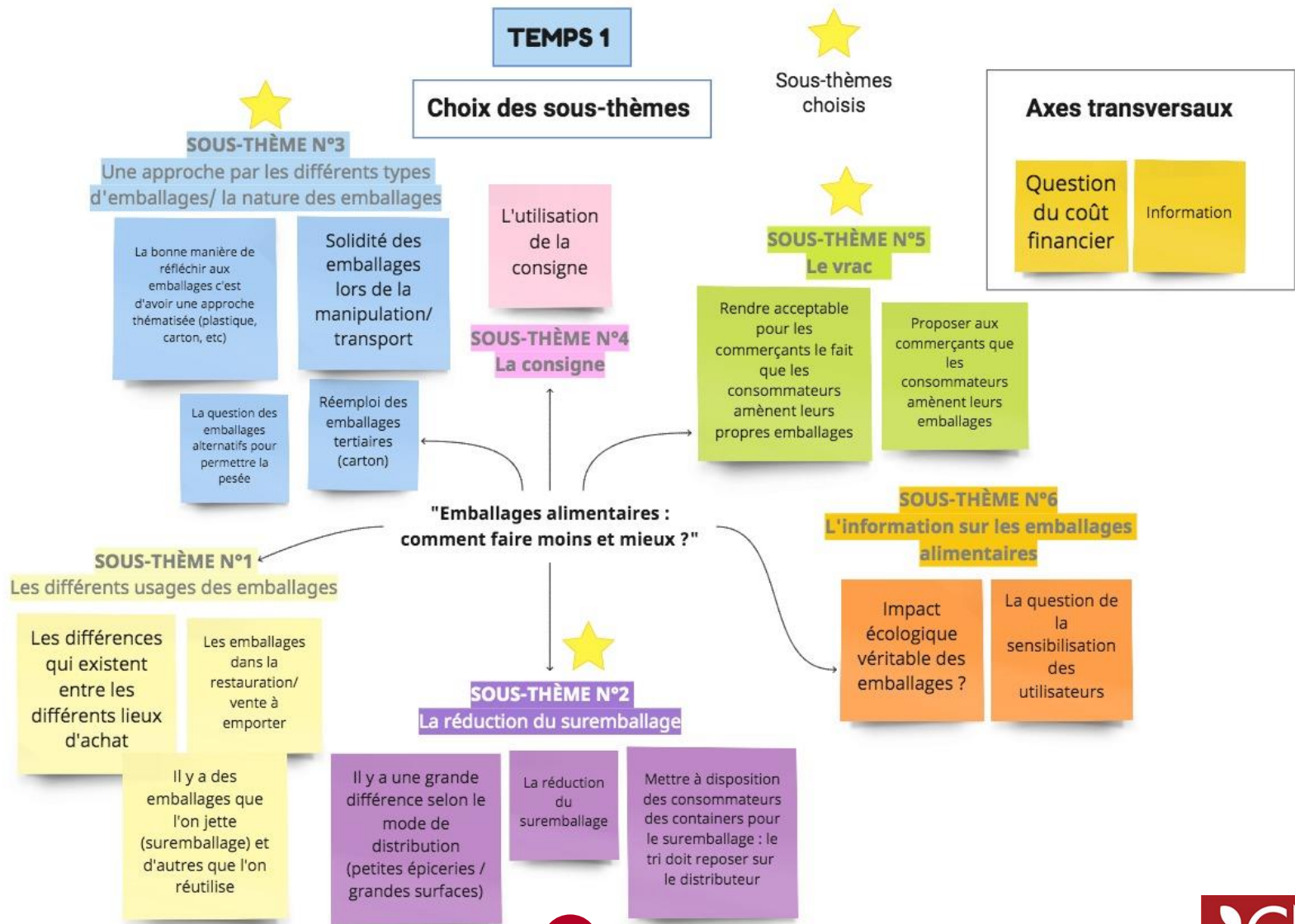


3

Choix des sous-thèmes de travail



Échanges et choix des sous-thèmes de travail



Échanges et choix des sous-thèmes de travail

?

Pour faire moins et mieux d'emballages alimentaires, sur quels thèmes souhaiteriez-vous travailler ?

Il y a les emballages que l'on jette (suremballage), et ceux que l'on réutilise. Je pense donc que tous les emballages ne sont pas négatifs.

J'aimerais travailler sur le suremballage et sur l'inutilité de l'emballage individuel de plusieurs produits dans une même boîte.

Je voudrais qu'on parle de la question du coût financier : le prix d'un kilo de farine en vrac et en supermarché n'est pas le même (...) je pense que cela va être un frein pour certaines personnes. Des goûters suremballés, on en trouve à 60 centimes l'unité par exemple.

Je rejoins plusieurs thèmes : la question du suremballage, le fait d'encourager les commerçants à nous proposer d'amener nos emballages (...), proposer des ateliers à la population pour prendre cette habitude.

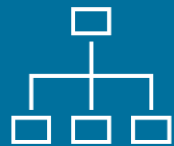
Je travaillerais bien sur le fait que les commerçants acceptent difficilement le fait que l'on vienne avec ses propres emballages. Comment les convaincre et les faire rentrer dans cette démarche ? Au-delà de ça, comment faire pour que les magasins proposent une forme de mise à disposition d'emballages recyclables pour les consommateurs ?

Emballages du futur : consignes, matériaux biodégradables...

Est-ce que la bonne manière d'aborder les emballages ce n'est pas de les thématiser : plastique, verre, métal, etc. ? Ce ne sont pas les mêmes préoccupations.

4

Travaux en sous-groupes



Sous-groupe 1 – Les différents types d’emballages alimentaires

Une réflexion à mener avec les producteurs et industriels eux-mêmes afin de faire remonter leurs pistes vers le gouvernement

Une réflexion est à mener pour que tous les nouveaux emballages soient fonctionnels et pratiques

Composition : à vérifier car il existe des micro-particules nocives.

Compostables mais en usine : à clarifier car suscite des frustrations, puisque ces emballages sont non réutilisables en compostage individuel

Les sacs recyclables / biosourcés : ne peuvent pas être mis dans un compost. Etre au clair sur ce qui est recyclable, biosourcés etc

★
Propositions prioritaires

Clarifier le devenir et la chaîne des emballages

Les filières de recyclage

Les choix devraient être simples, intégrant la lutte contre le suremballage

Imposer un type d'emballage ou inciter ?

Mieux connaître les filières de recyclage : mieux connaître les matériaux à fort coût environnemental, recyclable ou à jeter

Aller vers l'option la plus saine pour l'environnement et la santé : une réflexion est à mener avec les industriels pour produire le même produit emballé et en vrac.

Imposition et incitation : le rôle de l'Etat est d'identifier les contraintes qui pèsent sur les industriels pour produire des emballages

Indice de recyclabilité et réemploi

Travailler un code couleur pour reconnaître rapidement l'emballage le plus vertueux.

Des logos apparaissent doucement pour les emballages compostables ou non

Besoin de connaître les taux de recyclabilité des emballages

Avoir sur les produits des infos sur le taux de matériaux recyclés

Impacts environnementaux même lorsqu'on fait les produits alimentaires soi-même : peu de comparatifs pour faire des choix et limiter les déchets

Renverser la charge pour le particulier : imposer aux acteurs économiques un type d'emballage

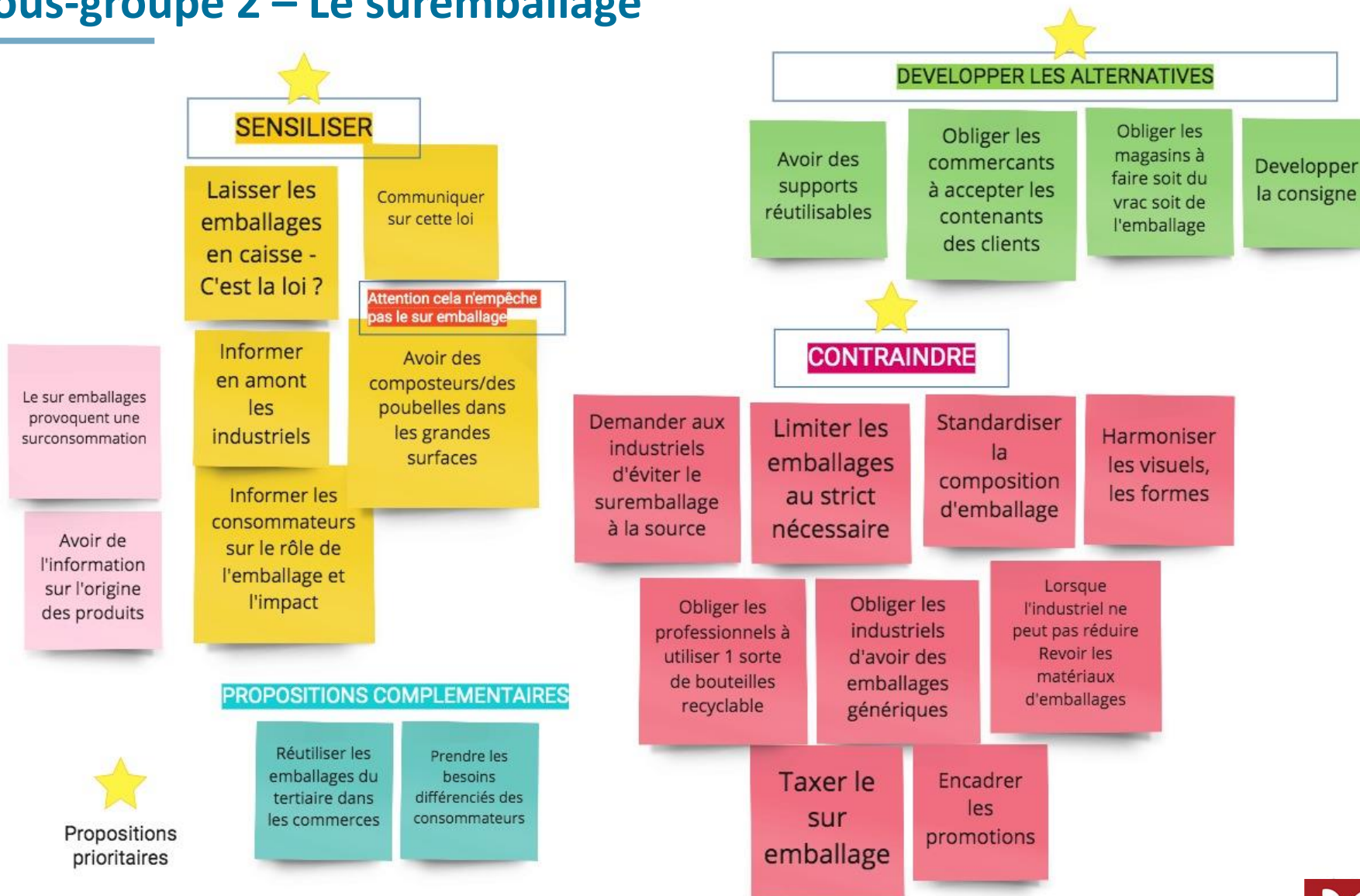
Avoir des comparateurs pour pouvoir décider : prise en compte des paramètres énergie, dépenses en eau...

★ Proposition 1 : imposition et interdiction de certains emballages (ceux qui produisent du suremballage et ceux qui sont nocifs pour la santé et l'environnement)

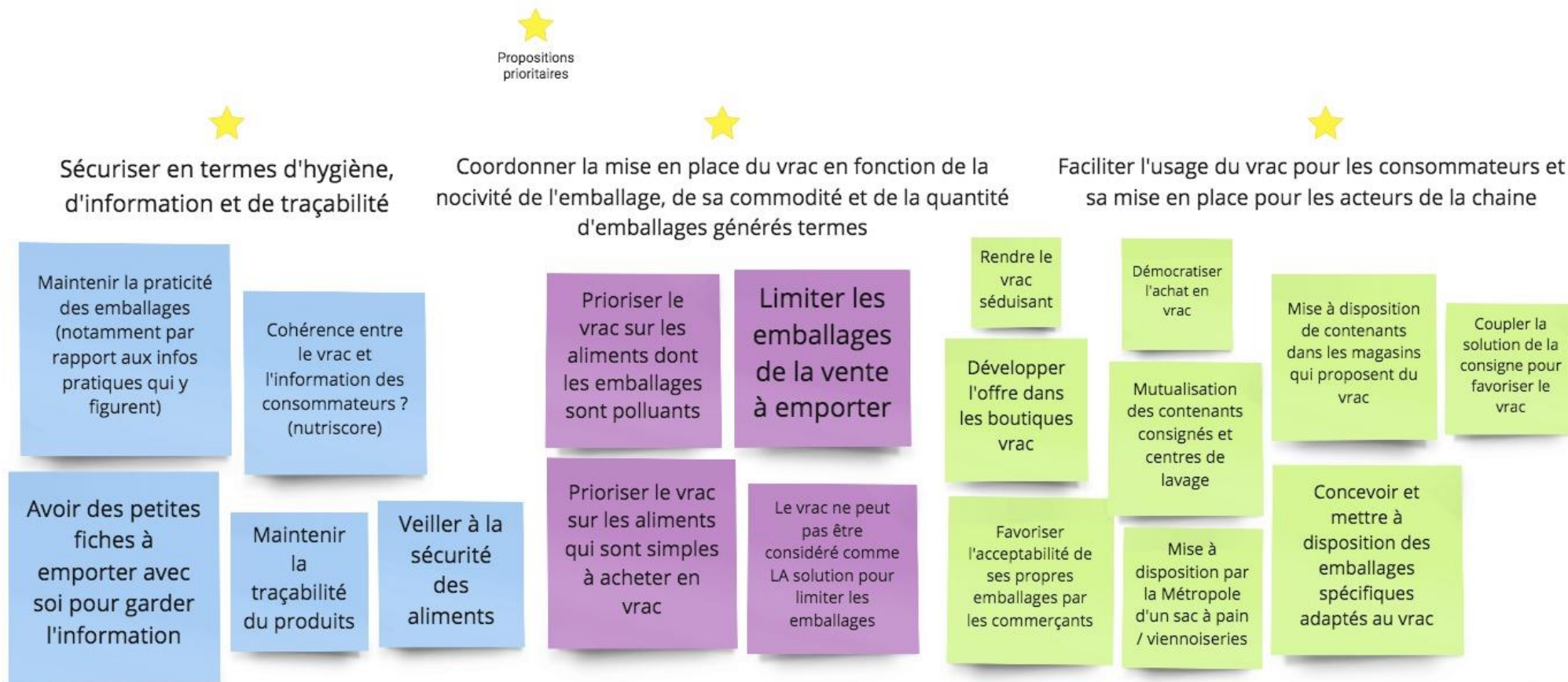
★ Proposition 2 : améliorer la fonctionnalité des emballages et leur praticité au quotidien

★ Proposition 3 : mettre en place un indice de recyclabilité et de réemploi, un premier travail à faire avec les industriels, à condition qu'il n'y ait pas d'impact sur le coût final du produit au consommateur. Afin d'estimer le coût de l'emballage et le coût du produit, un indice comparatif pourrait être mis en place.

Sous-groupe 2 – Le suremballage



Sous-groupe 3 – Le vrac



5

Synthèse des propositions



9 propositions



Les différents types / natures d'emballages

Proposition 1 :

Réglementer : imposer certains emballages et en interdire d'autres (ceux qui produisent du suremballage et ceux qui sont nocifs pour la santé et l'environnement)

Proposition 2 :

S'assurer de conserver la fonctionnalité des emballages, leur praticité au quotidien

Proposition 3 :

Mettre en place un indice de recyclabilité et de réemploi, permettant d'éclairer le choix

(!) Ces propositions doivent être rendues possibles / mises en oeuvre dans une maîtrise des coûts



Le suremballage

Proposition 1 :

Sensibiliser les consommateurs au suremballage

Proposition 2 :

Contraire le suremballage au strict minimum pour le diminuer (par exemple : imposer des taxes ?)

Proposition 3 :

Développer les alternatives en permettant aux consommateurs d'apporter leur propre contenant ou en développant la consigne



Le vrac

Proposition 1 :

Sécuriser la mise en place du vrac en termes d'hygiène, d'information et de traçabilité

Proposition 2 :

Coordonner la mise en place du vrac en fonction de la nocivité de l'emballage, de sa commodité et de la quantité d'emballages générés

Proposition 3 :

Faciliter l'usage du vrac pour les consommateurs et sa mise en place pour les acteurs de la chaîne

6

Droit de suite



Droit de suite

Comment les contributions restituées dans cette synthèse seront prises en compte par le CNA ?

Cette synthèse sera **transmise et présentée au groupe de concertation du CNA** et viendra **nourrir les réflexions et discussions** de celui-ci.

Elle sera ensuite **rendue publique** aux côtés de l'avis du CNA et **transmise aux ministères** à l'origine de la saisine (été 2021).

Les membres du groupe de concertation présenteront aux citoyens qui auront participé aux différents ateliers **la manière dont leurs contributions auront été prises en compte** dans les débats et l'avis qui sera produit.

Comment sera pris en compte l'avis du CNA sur les emballages alimentaires ?

Les avis du CNA sont **consultatifs** : l'avis sera transmis aux ministères à l'origine de la saisine, mais l'Etat ne sera pas obligé de le suivre et de mettre en œuvre les recommandations proposées. En effet, le CNA n'est pas le décideur ou celui qui met en application.

Néanmoins, sur le sujet des emballages alimentaires, **les attentes sont fortes et l'avis du CNA est attendu.**

Les ministères sont également très attentifs au contexte **d'expérimentation** d'ouverture à la participation citoyenne et dans l'attente de ses **résultats.**



Conseil National de l'Alimentation
251, rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15

cna@agriculture.gouv.fr

www.cna-alimentation.fr



[Conseil National
de l'Alimentation](#)



[@CNA_Alimentation](#)



[Conseil National
de l'Alimentation](#)